

Correction de l'épreuve de Littérature C2

Durée : 2 h 00 Note : 20 points

Critères d'évaluation	Points
I. Les compétences linguistiques : - Étendue du vocabulaire - Correction grammaticale - Maîtrise de l'orthographe	6/20 pts
II. Les compétences sociolinguistiques : - Maîtrise des registres de la langue française	3/20 pts
III. Les compétences pragmatiques : - Développement thématique riche et précis - Cohérence et cohésion (texte clair, fluide et bien structuré)	5/20 pts
IV. Étude analytique : - Savoirs littéraires sur les œuvres - Capacité de se référer aux œuvres - L'analyse respecte la question posée	6/20 pts
Une réponse hors sujet Non-respect du nombre de lignes	0,5/20 De - 0,5 à - 2

La langue française doit être au minimum compréhensible pour que la copie soit lisible. Il est demandé au candidat un respect scrupuleux des sujets proposés.

Connaissances

Il est demandé au candidat, non seulement une bonne connaissance de l'œuvre, mais aussi des qualités de réflexion, d'analyse et de synthèse.

La connaissance du lexique et de la syntaxe est indispensable pour la compréhension du sujet de composition française.

Il est demandé au candidat de témoigner de sa capacité à tirer du sens de remarques lexicales, stylistiques, grammaticales ou syntaxiques.

Qualités d'expression

- **expression** : la langue doit être correcte (l'orthographe est sanctionnée).
- **précision** : les références au texte doivent être précises et pertinentes.
- **clarté** : les phrases doivent être articulées correctement (les mots de liaison sont souvent impropres), ponctuées (elles le sont très rarement), écrites d'une façon compréhensible.